

Réf: Dossier N° 121321

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TSUNAMI SARL »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
CACOMIAF, Lot 492, Ilot B189

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avril 2022, et enregistrés au CEPICI le 28 Juin 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TSUNAMI SARL »

Objet : PARC D'ATTRACTION EVENEMENTIEL ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE  
CACOMIAF, Lot 492, Ilot B189

Dirigeant(s) : M RIHAN MAJED (GÉRANT), M RIHAN MEHDI ADAM (COGÉRANT), M MOCKTAR AMAL ADJIBOLA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04918 du 05/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40110/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

